



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, session 2026

N° J3C44ASIIY2

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, au titre de l'année 2026 :

Monsieur ROZIER Hervé, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'État, vice-présidente, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur ANTONIOU Néofytos, assistant ingénieur, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame CHAMPEL Stéphanie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur DORDAN Thierry, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Madame GESBERT-BOULANGER Florence, ingénieure d'études hors classe, experte, Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'espace, Paris.

Madame GOYER Aurélie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Madame MOKHBI Nadia, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur ALVAREZ Franck, attaché principal d'administration de l'État, Université de Lyon, Lyon.

Madame BEN RAHMA Shérazade, attachée d'administration de l'État, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame BUSSY-LAUWEREINS Sandrine, attaché principal territorial, Métropole de Lyon, Lyon.

Monsieur CAROZZO-FATTACIOLI Florian, ingénieur d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame COLLET PRIOLET Florence, assistante ingénieure, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur ESPINOSA Nicolas, attaché principal d'administration de l'État, Ecole nationale supérieure des sciences de l'Information et des Bibliothèques, Lyon.

Madame GARES Nouha, attachée principale d'administration de l'État, Métropole de Lyon, Lyon.

Madame GRISS Meriem, attachée d'administration de l'État, Ministère de l'Intérieur Sgami sud, Marseille.

Monsieur LAURENT Cédric, ingénieur d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur OBRIER Damien, ingénieur d'études hors classe, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur RAVIX Arthur, agent contractuel équivalent ingénieur d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame ROCHE NICOT Stéphanie, ingénieure d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur SIDIBÉ Kalidouma, assistant ingénieur, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame TURLAN Hélène, ingénieure d'études hors classe, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur WIDENT Jonathan, ingénieur d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 25 juin 2026

Pour le ministre chargé de
l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON